

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 30 octobre au 8 novembre 2024

Le Mozambique déstabilisé par une crise politique inédite

Les élections générales (présidentielle, législatives, régionales) qui se sont tenues le 9 octobre dernier débouchent sur une crise politique d'une ampleur inédite au Mozambique depuis l'annonce d'une large victoire, dont la légitimité est contestée, du parti au pouvoir depuis près de cinquante ans, le FRELIMO, et de son candidat, Daniel Chapo. Fédérant derrière lui l'ensemble de l'opposition, le candidat arrivé officiellement à la deuxième place, Venâncio Mondlane – qui estime avoir remporté ces élections et a déposé des recours auprès du Conseil constitutionnel –, est l'instigateur d'un mouvement de protestation d'ampleur, qui vise d'une part à paralyser l'activité du pays au travers d'une grève générale (11 jours de grève générale à ce stade), et d'autre part à tenter de renverser le pouvoir en place via des manifestations de rue. Si ces dernières ont jusqu'à présent été peu suivies, la grève générale, en revanche, a conduit à un ralentissement et une déstabilisation de l'économie d'autant plus sérieux que ce pays n'est pas habitué à ce type de situation. Maputo et la province septentrionale de Nampula sont tout particulièrement affectés. Encore difficile à évaluer précisément, l'impact économique est multiforme : dans tout le pays, les transports de marchandises sont à l'arrêt, entraînant souvent l'arrêt des grands chantiers et de l'approvisionnement des commerces ; les transports collectifs (des minibus pour l'essentiel) sont également, volontairement ou non, à l'arrêt, empêchant les salariés de se rendre à leur travail ; le dysfonctionnement des réseaux sociaux et de l'internet mobile rendent inopérants plusieurs pans de l'économie (taxis, livraisons, etc.).

La paralysie n'est toutefois pas totale et les deux grands poumons économiques du pays continuent de fonctionner : le secteur extractif (mines, gaz naturel) semblerait peu affecté jusqu'à présent, à l'exception d'une exploitation de pierres précieuses vandalisée et pillée ; les grands corridors logistiques qui relient les pays enclavés d'Afrique Australe aux ports mozambicains sur l'Océan indien (Maputo, Beira et Nacala) restent fonctionnels pour l'essentiel (mais ce point est fragile : l'autoroute de Nacala a été coupée par moments ; le principal poste frontière, d'une importance vitale, qui relie Maputo et l'Afrique du Sud, a été détruit et est fermé depuis le milieu de la semaine).

Du côté des marchés financiers, la situation est calme et sans évolution notable. La monnaie mozambicaine, le Metical, est proche de sa valeur moyenne sans que la Banque du Mozambique n'ait eu à intervenir ; l'index du marché des actions de la bourse de Maputo n'a pas été fondamentalement affecté. Standard Bank vient toutefois d'abaisser sa prévision de croissance à 3,5 % pour 2024.

Alors que l'Etat et les institutions fonctionnent toujours, le mouvement de protestation passive en cours entrave fortement l'économie. Dans ce pays largement dépolitisé depuis la fin de la guerre civile (1992), et dépourvu d'une tradition et de mécanismes de concertation et de négociation, cette situation d'affrontement politique est sans précédent, et les hypothèses de sortie de crise n'apparaissent pas encore clairement, chacun campant sur ses positions.

LE CHIFFRE A RETENIR

+1,0%

L'inflation des prix à la
production en Afrique du Sud en
septembre 2024 (glissement
annuel)

Sommaire :

Afrique du Sud

- Le ministre des Finances a présenté son budget de mi-parcours pour l'exercice 2024/2025 (*National Treasury*)
- L'inflation des prix à la production diminue au mois de septembre (*Stats SA*)
- Une délégation sud-africaine en visite en Chine pour s'inspirer du modèle chinois d'entreprises d'Etat (*IOL*)
- L'Afrique du Sud ferme le point de passage frontalier de Lebombo suite aux violences côté mozambicain (*News24*)
- Engie reçoit un prêt vert de 500 M EUR pour en partie soutenir son expansion dans les énergies renouvelables en Afrique du Sud (*Solar Quarter*)
- Le président Ramaphosa signe la Petroleum Bill (*Daily Maverick*)
- L'autorité de régulation de l'énergie NERSA approuve de nouvelles licences de négoce d'électricité contestées par Eskom (*MoneyWeb*)

Angola

- L'Angola placé sur la liste grise du GAFI
- Le gouvernement angolais est en pourparlers avec le FMI pour un nouveau programme
- Le secteur du diamant angolais traverse une crise de commercialisation

Botswana

- Vers une alternance économique au Botswana ? (*The Citizen*)
- Le secteur du diamant au cœur des enjeux de la transition démocratique historique au Botswana (*Financial Times*)

Mozambique

- Découverte d'une nouvelle réserve de gaz naturel d'importance dans la province d'Inhambane
- Barrage de Mphanda Nkuwa : la voie est libre pour un nouveau contrat de concession

Namibie

- Le ministre des Finances a présenté son budget de mi-parcours pour l'exercice 2024/25 (*mfpe*)

Zambie

- La Banque centrale publie son rapport de stabilité financière (*BoZ*)
- L'Arabie Saoudite s'intéresse à deux mines de cuivres en Zambie (*Agence Ecofin*)

Zimbabwe

- L'inflation mensuelle bondit à 37,2 % au mois d'octobre suite à la dévaluation du ZiG

Afrique du Sud

Le ministre des Finances a présenté son budget de mi-parcours pour l'exercice 2024/2025 (National Treasury)

Le ministre des Finances Enoch Godongwana a présenté le mercredi 30 octobre son budget de mi-parcours pour l'exercice 2024/2025, le premier du gouvernement d'unité nationale (GNU). La prévision de déficit a été revue à la hausse par rapport au budget initial (passage de 4,5 % à 5 %), en raison de recettes plus faibles que prévu (-0,7 %, grevées par les faibles rentrées de TVA) et de dépenses supérieures aux prévisions (+1,1 %, sous l'effet d'une hausse de la masse salariale de la fonction publique, des intérêts de la dette, et du remboursement des dettes de l'agence SANRAL (*South African National Roads Agency*). La dette publique, qualifiée d'insoutenable par le ministre des Finances (21,6 % des revenus de l'Etat consacrés au service de la dette), atteindrait 74,7 % sur l'exercice, contre 74,1 % dans le budget initial, avant d'atteindre un pic à 75,5 % sur l'exercice 2025/2026. L'effort budgétaire portera principalement sur la masse salariale de la fonction publique (augmentation annuelle moyenne de 4,3 % sur les trois prochains exercices), et les budgets de développement communautaire (+3,5 % d'augmentation annuelle) et social (+1,8 % d'augmentation annuelle). Dans l'objectif de relancer une croissance atone, réévaluée à 1,1 % en 2024 (-0,2 point) et 1,7 % en 2025 et 2026 (+0,1 point), le ministre a dessiné les contours d'un programme de réformes centré sur les services publics, l'investissement privé, et les infrastructures. Des interrogations demeurent toutefois sur la crédibilité de la trajectoire de dépenses, alors que de fortes tensions persistent sur le financement de l'éducation, les salaires des fonctionnaires (négociations syndicales en cours), et la situation des entreprises publiques.

L'inflation des prix à la production diminue au mois de septembre (Stats SA)

Selon l'agence nationale de statistiques (StatsSA), l'inflation des prix à la production (PPI) des produits manufacturés a atteint 1,0 % sur un an au mois de septembre, après 2,8 % au mois d'août 2024. Les postes ayant le plus contribué à cette évolution sont « produits alimentaires, boissons et tabac » (+3,8 %, soit une contribution positive de 1,1 point) et « métaux, machines et équipements » (+3,4 %, soit une contribution positive de 0,5 point). À l'inverse, le poste « coke, pétrole, produits chimiques, caoutchouc et plastiques » a enregistré une forte diminution (-2,1 % sur un an au mois de septembre, soit une contribution négative de 0,5 point). Les prix à la production de l'eau et de l'électricité sont en hausse (+9,8 % sur un an au mois de septembre, contre +7,1 % au mois d'août). En revanche, les prix des produits miniers continuent de baisser (-4,8 % sur un an au mois de septembre, après -1,7 % au mois d'août).

Une délégation sud-africaine en visite en Chine pour un partage d'expérience sur la gouvernance des entreprises d'Etat (IOL)

Du 4 au 8 novembre 2024, une délégation d'entreprises sud-africaines menées par la ministre auprès de la présidence chargé de la planification, du suivi et de l'évaluation, Maropene Ramokgopa, était en visite en Chine. Cette visite visait à promouvoir l'échange de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises d'Etat (SOEs). Elle intervient alors que le Ministère en charge des entreprises d'Etat a été dissous lors de la formation du gouvernement d'Union nationale (GNU) en juillet dernier. Dans le cadre des engagements prévus, Mme. Ramokgopa et la délégation ont participé à des réunions bilatérales avec la Commission de supervision et d'administration des actifs du Conseil d'Etat de la République populaire de Chine (SASAC) ainsi que la China Enterprise Reform and Development Research Society, un think tank paraétatique.

L'Afrique du Sud cherche à faire évoluer son modèle de gouvernance autour de ses

entreprises d'Etat qui font face depuis des années à une mauvaise gouvernance opérationnelle et financière, ce qui a largement favorisé les malversations par le passé. Les cas d'Eskom (énergie), Transnet (logistique) et South African Airways (compagnie aérienne) sont emblématiques de ces difficultés historiques.

L'Afrique du Sud ferme le point de passage frontalier de Lebombo suite aux violences côté mozambicain (News24)

L'Afrique du Sud a fermé le point de passe frontalier de Lebombo avec le Mozambique après que 15 fonctionnaires mozambicains ont fui vers l'Afrique du Sud à la suite des violences. Au moins 34 personnes ont été tuées depuis que les violences ont éclaté. Ces troubles font suite à la victoire électorale revendiquée par le Frelimo, le parti au pouvoir depuis l'indépendance en 1975. Lors des élections générales des 24 et 25 octobre, le parti au pouvoir a revendiqué plus de 70 % des voix, ouvrant la voie à l'élection de Daniel Chapo comme futur Président de la République. Cependant, l'opposant Venâncio Mondlane a revendiqué la victoire tandis que des observateurs internationaux ont constaté des irrégularités électorales. Des soldats mozambicains et sud-africains ainsi que la police ont été déployés pour assurer la sécurité du poste-frontière où des actes de pillage ont été recensés côté mozambicain.

Cet embrasement pourrait affecter le transport de marchandises et notamment de minéraux sachant que le corridor Maputo-Afrique du Sud est un axe routier important pour l'export de magnétite et charbon sud-africains. Par ailleurs, le ministère des relations internationales et de la coopération (DIRCO) a émis mercredi 6 novembre un avertissement aux voyageurs concernant le Mozambique les invitant à reporter les visites non essentielles dans le pays jusqu'à nouvel ordre.

Engie reçoit un prêt vert de 500 M EUR pour soutenir son expansion dans les énergies renouvelables, notamment en Afrique du Sud (Solar Quarter)

Proparco a confirmé un engagement de 85 M EUR sous forme de prêt vert pour accompagner l'expansion des activités d'Engie dans les énergies renouvelables en Pologne et en Afrique du Sud. Ce financement s'inscrit dans un projet global de 500 M EUR, également soutenu par la Société Financière Internationale (SFI), qui apporte 340 M EUR, et la Banque asiatique d'infrastructure et d'investissement (BAII), avec une contribution de 85 M EUR.

Ce prêt vert est lié à la réalisation de certains objectifs climatiques dont l'engagement par Engie d'éliminer progressivement le charbon de ses activités d'ici 2025 en Europe et d'ici 2027 au niveau mondial. Ces financements devraient permettre l'acquisition, le développement et la construction de plus de 550 MW de capacité installée, dont une bonne partie en Afrique du Sud. Pour rappel, Engie a lancé le 19 juillet dernier la construction de son nouveau projet de centrale solaire de 75 MW à Grootspuit, dans le Free State.

Le président Ramaphosa signe la Petroleum Bill (Daily Maverick)

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a promulgué le 31 octobre 2024 la Petroleum Resources Development Bill, une loi visant à instaurer une régulation claire du secteur pétrolier et gazier du pays. Les deux secteurs seront réglementés par le Ministère des ressources minérales et du pétrole, dirigé par Gwede Mantashe.

La loi donne notamment à la compagnie pétrolière d'Etat (PetroSA) le droit de détenir une participation de 20 % dans les phases d'exploration et de production. Chaque partenariat pétrolier doit impliquer au moins un partenaire BEE (Black Economic Empowerment) à hauteur de 10%. La loi permet au ministre de réserver des blocs d'exploration à des entreprises détenues à 100 % par des partenaires BEE.

La loi reconnaît le principe « une fois habilité, toujours habilité », qui était un point de désaccord entre l'ancien ministère des ressources minérales et de l'énergie (DMRE) dirigé par M. Mantashe et l'industrie minière. Cela signifie que si un participant BEE vend sa part d'un droit pétrolier, l'investisseur principal n'est pas tenu de le remplacer par un autre partenaire BEE. Par ailleurs, les détenteurs actuels de droits de production peuvent les conserver jusqu'à cinq ans après l'entrée en vigueur de la loi

et doivent demander leur conversion dans ce délai s'ils souhaitent les conserver.

L'autorité de régulation de l'énergie NERSA approuve de nouvelles licences de négoce d'électricité contestées par Eskom (MoneyWeb)

L'autorité de régulation de l'énergie (NERSA) a approuvé mardi 29 octobre 2024 quatre nouvelles licences de négoce d'électricité en plus des six déjà existantes, ainsi qu'une licence d'importation et d'exportation qui permettra à Africa GreenCo, basé en Zambie, de commercialiser de l'électricité au-delà des frontières nationales au sein du Southern African Power Pool (SAPP). Pour rappel, le SAPP compte 12 pays membres représentés par leurs compagnies d'électricité respectives, qui sont organisées dans le cadre de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Dans une déclaration publiée le lendemain, l'énergéticien national Eskom a réitéré les objections soulevées pour la première fois lors des audiences publiques du 18 juillet dernier et s'est opposé à l'octroi des licences en indiquant vouloir s'en référer à l'autorité judiciaire (High Court). Eskom fait valoir que ses zones de distribution sont exclusives et qu'aucun autre opérateur ne devrait être autorisé à opérer dans les zones où elle est autorisée à distribuer de l'électricité.

De son côté, NERSA a indiqué qu'il n'y avait aucune restriction législative ou réglementaire sur le nombre de commerçants et a noté que *l'Electricity Regulation Act* encourageait la concurrence, un principe qui a été renforcé et amplifié dans *l'Electricity Regulation Amendment Act* à laquelle le président Cyril Ramaphosa a récemment donné son accord.

Angola

L'Angola placé sur la liste grise du GAFI

Lors de sa réunion plénière du 25 octobre, et prenant acte des progrès insuffisants réalisés par l'Angola à l'issue de sa période

d'observation d'un an, le Groupe d'action financière (GAFI) a inscrit l'Angola sur sa liste grise. Cette liste recense les pays qui présentent des défaillances stratégiques dans leur régime de lutte contre le blanchiment d'argent (LCB) et le financement du terrorisme (FT). Pour rappel, l'Angola, qui avait figuré sur la liste noire (pays non coopératifs) en 2010, avait quitté la liste grise en 2016. Le gouvernement angolais a réagi à cette décision en réitérant son engagement dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, et a affirmé sa volonté de mettre en œuvre rapidement le plan d'actions mis en place par le GAFI. Le Président de la république a promulgué un décret portant sur la création de l'Institut de Supervision des Activités Communautaires (ISAC) qui aura, entre autres missions, l'objectif de contrôler les actions des organisations à but non lucratif, leurs agents et les flux financiers, conformément aux recommandations du GAFI et des institutions multilatérales dont l'Angola est membre. L'ISAC est également chargé de surveiller les transactions nationales et internationales effectuées par ou au profit de ces organisations et de déclarer à la Cellule de renseignement financier (UIF) les opérations suspectes ou les activités criminelles liées au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, au financement de la prolifération des armes de destruction massive, ainsi que toute autre forme de criminalité connexe. Le ministère public angolais a fait savoir qu'il reçoit quotidiennement des plaintes de l'UIF concernant des actions susceptibles d'impliquer le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le gouvernement angolais est en pourparlers avec le FMI pour un nouveau programme

La Ministre des finances a indiqué en marge des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI à Washington avoir entamé des discussions avec le FMI pour la mise en place d'un nouveau programme de financement. Bien que la teneur exacte des échanges et le montant du prêt envisagé n'aient pas été révélés, le FMI aurait présenté au gouvernement angolais les différents types de programmes que le

pays pourrait solliciter. Le FMI prévoit une croissance limitée à 2,4 % cette année et 2,8 % en 2025 en Angola, inférieure non seulement à la croissance de sa population, à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, mais aussi à celle du groupe de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (l'Angola a quitté l'OPEP récemment). L'Angola a déjà bénéficié de deux programmes d'aide de la part du FMI depuis la fin de la guerre civile en 2002. Le dernier financement, d'un montant de 3,7 milliards de USD, avait été accordé en 2018.

Le secteur du diamant angolais traverse une crise de commercialisation

Selon le CEO d'ENDIAMA (la société nationale du diamant) qui s'exprimait lors de la Conférence internationale angolaise sur le diamant (AIDC 2024) à Saurimo (province de Lunda Sul), celle-ci dispose de plus de 3 millions de carats en stock en attente d'être mis en vente. Le secteur du diamant se trouve dans une crise de commercialisation « sans précédent » depuis plus de deux ans, dans un contexte de forte diminution des prix. Si l'Inde, principal acheteur de diamants angolais, a levé le gel des importations de diamants bruts qu'elle avait imposé au T3 2023, la concurrence du diamant synthétique représente un défi croissant pour le pays. Du point de vue de la production, ENDIAMA enregistre en revanche de bons résultats (volumes en hausse, qui devraient atteindre 14 millions de carats cette année). L'Angola est le deuxième producteur de diamants en Afrique et le quatrième au monde (derrière la Russie, le Botswana et le Canada) et ce secteur est son deuxième poste d'exportations après les hydrocarbures (environ 4% des recettes).

Botswana

Vers une alternance économique au Botswana ? (*The Citizen*)

Les élections du 30 octobre 2024 ont porté au pouvoir le parti d'opposition UDC (*Umbrella for Democratic Change*) et son chef Duma Boko, lui accordant une nette majorité (36 sièges sur 61 à l'assemblée nationale). Les thèmes de la croissance

(prévision historiquement faible de 1,0% en 2024) et de l'emploi (taux de chômage à 26%) ont été au centre de la campagne électorale. Duma Boko a promis la création de 450 000 à 500 000 emplois dans les cinq prochaines années ainsi qu'un taux de croissance supérieur à 10%, reposant sur un ambitieux programme de diversification de l'économie. Ce programme s'appuie sur l'intensification des financements privés, une nouvelle stratégie touristique (rupture avec la stratégie d'un tourisme haut de gamme limitée en volume), la création d'un fonds souverain pour financer l'économie verte, et une meilleure gestion de la rente minière. Duma Boko a ainsi mentionné la nécessité de relancer le processus de signature de l'accord avec De Beers, qui doit permettre une meilleure rémunération de l'Etat Botswanais sur les ventes de diamants. L'UDC a également mis en avant des réformes sociales pour lutter contre les inégalités (indice de GINI de 53,5, parmi les plus élevés au monde) et la pauvreté (taux de pauvreté à 53,3% au seuil de 6,85 USD par jour). Celles-ci comportent une hausse du salaire minimum (passage de 1500 à 4000 Pula, soit 300USD), une fiscalité plus redistributive, la construction de cent mille logements en cinq ans, une protection sociale pour tous les travailleurs (aujourd'hui limitée aux fonctionnaires), ainsi qu'une hausse des allocations étudiantes et des pensions de retraite. Le nouveau gouvernement devra toutefois compter avec une forte contrainte budgétaire liée à la contraction des revenus miniers (-4,8% en 2024/2025), un déficit de 2,9%, et des réserves monétaires ayant chuté de 75% en moins d'un an (passage de 19,1 Mds à 5,1 Mds de Pula).

Le secteur du diamant au cœur des enjeux de l'alternance démocratique au Botswana (*Financial Times*)

Le nouveau président du Botswana, Duma Boko, s'est engagé à rétablir les relations avec De Beers, l'acteur systémique du secteur du diamant au Botswana, à la suite de sa victoire surprise contre le président sortant Masisi. Le secteur du diamant, dont le Botswana est le second producteur mondial, s'est retrouvé au cœur de la campagne électorale.

Le secteur représente environ 80 % des exportations du pays, un tiers des recettes fiscales et un quart du PIB. L'industrie diamantaire fait néanmoins face à une grave crise liée notamment à l'émergence des diamants synthétiques et la baisse de la demande chinoise, faisant chuter les prix. Ainsi, De Beers vient de réduire sa production de 32 à 26M de carats pour 2024.

De Beers, qui n'a dégagé que 72 M USD de bénéfices en 2023, fait l'objet de rumeurs de ventes par son actionnaire principal Anglo American. En réaction à ces pertes de revenus, le gouvernement botswanais, qui contrôle 15 % de l'actionnariat de De Beers et 50% dans Debswana (coentreprise d'exploitation de 4 mines avec De Beers), négociait de manière virulente sous le président Masisi pour conserver jusqu'à la moitié de la production de Debswana contre un quart à l'heure actuelle. Un accord avait été annoncé à l'été 2023 mais celui-ci n'a pas encore été ratifié.

Le nouveau président Boko a annoncé être prêt à reprendre les négociations de manière plus apaisée afin de trouver une solution pérenne. En effet, l'effondrement du marché a provoqué une chute de la croissance économique du pays, qui devrait s'établir à 1 % en 2024 alors que le taux de chômage a atteint 28 %.

Mozambique

Découverte d'une nouvelle réserve de gaz naturel d'importance dans la province d'Inhambane

Le porte-parole du gouvernement vient d'annoncer la découverte d'une nouvelle réserve de gaz naturel, baptisée Baubai 1, dans la zone PT5-C, dans la province méridionale d'Inhambane. Les quantités découvertes n'ont pas encore été déterminées, et les travaux visant à établir leur qualité commerciale sont encore en cours. Le bloc PT5-C a pour partenaires la société publique sud-africaine Sasol Mozambique, qui détient 70 % du capital et la société publique mozambicaine ENH, pour les 30 % restants.

Barrage de Mphanda Nkuwa: la voie est libre pour un nouveau contrat de concession

Le Conseil des ministres du 5 novembre a ratifié la révocation du décret de contrat de concession du barrage de Mphanda Nkuwa (projet de centrale hydroélectrique de 1,5 GW / 5 Mds USD d'investissement) qui avait été passé en 2010 (pour une durée de 35 ans) avec le consortium constitué du groupe brésilien de BTP Camargo Correa, du groupe local Insitec et d'EDM. Cet accord avait été révoqué en août 2018 mais la décision restait encore à ratifier par le Conseil des ministres. Cette ratification était un préalable à la signature à venir d'un nouveau contrat de concession avec le consortium EDF / TotalEnergies / Sumimoto qui a été retenu en 2023 au terme d'un nouvel appel d'offres.

Namibie

Le ministre des Finances a présenté son budget de mi-parcours pour l'exercice 2024/25 (mfpe)

Le 30 octobre, le ministre des Finances Lipumbu Shiimi a présenté son budget de mi-parcours pour l'exercice 2024/25, qui fait état d'une nette amélioration de la situation budgétaire. Les recettes totales de l'exercice clos au 31 mars 2024 ont atteint 4,72 Md USD, dépassant légèrement les prévisions révisées de 4,69 Md USD, en raison du dynamisme de l'impôt sur le revenu et des impôts à la source. Les dépenses totales se sont élevées à 4,33 Md USD, en dessous des prévisions révisées de 4,45 Md USD. Alors que le taux d'exécution des dépenses opérationnelles est élevé (98,9%, à 3,92 Md USD), il est particulièrement faible pour les dépenses d'investissements (84,5% du budget révisé, à 410 M USD), témoignant de la difficulté du gouvernement, confronté à diverses contraintes opérationnelles, à mener à bien des projets de long-terme. Le déficit budgétaire s'est ainsi établi à 2,4 % du PIB, en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent (5,2%) et aux prévisions révisées sur l'exercice (3,2 %).

Pour l'exercice 2024/25, le ministre a annoncé sa volonté de maintenir un excédent primaire afin de stabiliser la

dette, tout en répondant aux défis sociaux et de développement du pays. Selon le gouvernement, la dette publique totale, qui a atteint 65,1 % du PIB en 2023/24, diminuerait à 62,1 % du PIB en 2024/25, puis à 57,8 % d'ici la fin de la période du cadre budgétaire à moyen terme (MTEF).

Zambie

La Banque centrale publie son rapport de stabilité financière (BoZ)

Le 5 octobre, la Banque centrale zambienne (BoZ) a publié son rapport semestriel de stabilité financière, mettant en lumière une légère augmentation des risques, principalement en raison du ralentissement de l'activité économique. Le rapport identifie plusieurs facteurs de risque majeurs pour le secteur, à savoir : (i) les coupures prolongées d'électricité, (ii) la faible croissance économique domestique, (iii) l'inflation persistante, (iv) la volatilité accrue du taux de change, et (v) l'escalade des tensions géopolitiques.

L'institution a toutefois mis en avant la résilience du système bancaire, qui, malgré le ralentissement du PIB lié à la sécheresse, est resté stable. Les ratios prudentiels sont toujours solides (ratio de fonds propres de 23,3 % et ratio de liquidité de 39,2 %). Si le taux de créances douteuses a progressé de 1,1 point de pourcentage, atteignant 4,8 %, il reste bien en dessous du seuil prudentiel de 10 %.

L'institution exprime néanmoins des préoccupations persistantes concernant la concentration des portefeuilles de crédits. Certains secteurs, tels que l'agriculture et l'énergie, représentent ainsi près de 50 % des prêts, et les vingt plus grands emprunteurs représentent jusqu'à 61,8 % des prêts. La part des prêts en devises étrangères, en augmentation, est en outre particulièrement élevée (40,1 % en septembre 2024).

L'Arabie Saoudite s'intéresse à deux mines de cuivres en Zambie (Agence Ecofin)

Le saoudien Manara Minerals négocierait avec le canadien First Quantum Minerals, une entrée au capital à hauteur de 15 à 20%

dans ses mines de cuivre Kansanshi et Sentinel. La valeur de cette transaction pourrait se situer entre 1,5 et 2 Mds USD. Manara Minerals, créée en 2023, est une coentreprise entre la compagnie minière nationale saoudienne Ma'aden et le fonds d'investissement public du pays (PIF) et est dédiée aux investissements dans le secteur minier.

Le cuivre, de même que le nickel ou le lithium, fait partie des minerais pour Manara Minerals dans le cadre de la stratégie de l'Arabie saoudite visant à renforcer sa position dans les chaînes de valeur des technologies vertes (batteries, véhicules électrique...). Cette volonté d'investissements dans les minerais stratégiques en Afrique a également été mentionnée en octobre dernier lors du Future Investment Initiative New Africa Summit à Riyad.

Cette nouvelle intervient alors que First Quantum prévoit de dépenser 1,3 Md USD supplémentaires pour la mine de cuivre de Kansanshi au cours des cinq prochaines années, dans le cadre d'un plan de dépenses de 2 Mds USD visant à augmenter la production de cuivre à environ 277 000 tonnes par an d'ici 2033, contre environ 130 000 tonnes en 2023. L'entreprise a aussi perdu 40 % de ses revenus en raison de la suspension de l'exploitation de sa mine de cuivre Cobre au Panama en novembre 2023 par la justice locale.

Zimbabwe

L'inflation mensuelle bondit à 37,2 % au mois d'octobre suite à la dévaluation du ZiG

Selon la Banque Centrale du Zimbabwe (Reserve Bank of Zimbabwe), l'inflation mensuelle des prix à la consommation a atteint 37,2 % au mois d'octobre. Les principaux postes contributeurs à la hausse des prix restent les produits alimentaires (+49,2 %, soit une contribution au total de 15,4 points), l'énergie (+16,8 % soit une contribution de 4,6 points), et l'alcool et le tabac (+55,6 %, soit une contribution de 2,7 points). Cette explosion de l'inflation marque une nette rupture avec les mois précédents (+1,4 % en août, +5,8 % en septembre) et fait suite à la décision du 27 septembre de la Banque centrale de

dévaluer le ZiG de 42,6 % par rapport au dollar américain. Les mesures prises par les autorités (hausse du taux directeur de la Banque centrale de 20 % à 35 % ; augmentation des ratios de réserves obligatoires des banques commerciales à 30 %, contre 15 % en devise locale et 20 % en devises étrangères) n’ont pas permis de contenir l’inflation induite par la dévaluation.

Pour rappel, le ZiG, adossé sur les réserves d’or de la Banque centrale, a été introduit en avril dernier dans l’objectif de limiter l’inflation et de restaurer la confiance en la monnaie nationale. Avec ce nouveau pic d’inflation, et un taux de change informel d’environ 40 ZiG pour un dollar contre 26,7 ZiG pour un dollar sur le marché formel (soit une prime de 50 %), l’objectif d’imposer le ZiG comme seule monnaie à l’horizon 2026 paraît peu crédible aujourd’hui.

	Taux de change au	Evolution des taux de change USD (%)			
	24/10/2024	Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 ^{er} janvier
Afrique du Sud	17,7 ZAR	-0,1%	-1,9%	6,6%	3,3%
Angola	909,2 AOA	0,1%	1,7%	-9,1%	-8,8%
Botswana	13,2 BWP	-0,1%	-1,2%	2,9%	0,6%
Mozambique	63,2 MZN	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Zambie	26,5 ZMW	0,0%	-0,2%	-17,4%	2,8%

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2024)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda
leopold.vinot@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : leopold.vinot@dgtresor.gouv.fr